



*Homélie de Mgr Pierre-Marie Carré, archevêque de Montpellier,
en la basilique Sainte Marie Majeure,
le vendredi 27 septembre 2013, aux Journées mondiales des catéchistes à Rome.*

« **Bienheureuse celle qui a cru¹ !** » déclare Elisabeth à Marie lors de sa visite. Cette parole se réfère au récit de l'Annonciation. Nous venons d'entendre le récit qu'en donne saint Luc², récit pour lequel il a reçu le témoignage de la Vierge Marie, cela paraît évident.

Ce texte n'est pas écrit pour nous présenter l'expérience de Marie ; il n'est pas seulement donné pour nous informer de la manière dont le Fils de Dieu est né d'une femme. Il nous concerne tous ! Nous pouvons y trouver notre histoire de foi et un éclairage pour notre mission de transmission de la foi dans la catéchèse sous toutes ses formes en paroisse, en aumônerie, dans le catéchuménat des adultes. A travers la Vierge Marie, nous percevons la mission de l'Eglise, car c'est elle qui transmet la foi, la célèbre, la garde et la proclame sans cesse et nous, ses enfants, nous entrons dans ce grand mouvement commencé depuis la Vierge Marie.

« L'ange Gabriel fut envoyé par Dieu ». Tout part du projet de Dieu : l'incarnation de son Fils. Il est bon d'imaginer, à la manière de saint Ignace de Loyola, les personnes divines regardant la terre des hommes en se demandant que faire pour eux, et choisissant finalement d'envoyer le Fils de Dieu sur terre pour sauver l'humanité. La transmission de la foi est appelée à la présenter en ses aspects les plus fondamentaux. Nous croyons ce que Dieu nous a fait connaître de lui et de ses projets. Il importe donc de recevoir la révélation qu'il nous en fait.

La manière dont Dieu agit est discrète. Il choisit qui il veut : dans un petit village de Galilée, une jeune fille dont on ne sait rien si ce n'est qu'elle s'appelle Marie. Le Très-Haut choisit la plus humble et se rend proche d'elle.

Saint Luc ne dit pas ce que faisait Marie au moment où l'ange Gabriel intervient. Mais les peintres et les sculpteurs ont aimé la représenter avec le livre de la Parole de Dieu. C'est parce qu'elle médite la Parole, qu'elle s'en nourrit et qu'elle l'aime, qu'elle pourra devenir la Mère de Dieu, que la Parole deviendra chair en elle.

Dieu s'adresse à la liberté de Marie. La mission ne lui est pas imposée. Il est vrai qu'elle y a été préparée. L'ange lui dit qu'elle est « comblée de grâces », que « le Seigneur est avec elle » et que l'Esprit Saint agira. Il faut cependant que Marie accepte.

Beaucoup connaissent l'admirable texte de saint Bernard³ où il met en scène le moment de silence qui s'écoule entre l'annonce de l'ange et l'acquiescement de Marie. Il montre l'enjeu de sa réponse pour le

¹ Lc 1, 45.

² Lc 1, 36-38.

³ Bernard de Clairvaux, *Sermon sur les louanges de la Vierge Marie*. Editions Cisterciennes 4, (1966).



*Homélie de Mgr Pierre-Marie Carré, archevêque de Montpellier,
en la basilique Sainte Marie Majeure,
le vendredi 27 septembre 2013, aux Journées mondiales des catéchistes à Rome.*

salut de l'humanité et il présente les êtres humains qui attendent, espèrent cette réponse et supplient Marie de donner son « oui ».

Ce passage du récit évangélique décrit les principaux éléments de la transmission de la foi. Nous pouvons et devons agir le plus possible pour présenter la foi, en montrant le sérieux mais aussi les aspects heureux pour la vie humaine, mais nous ne pouvons pas « faire croire » quelqu'un. Nous nous adressons à sa liberté en priant le Seigneur de l'aider à accueillir ce qui est une vraie grâce pour nous.

Notre témoignage sera d'autant plus marquant qu'il sera appuyé par notre manière de vivre en croyants. Évangéliser, c'est laisser déborder de notre cœur le feu d'amour qui s'y trouve ! Tout le reste, méthodes, pédagogie, expressions, en découle.

En répondant, Marie déclare qu'elle fait confiance à la Parole de Dieu transmise par l'ange. Son acte de foi engage l'histoire du salut. Un acte de foi présenté humblement : « je suis la servante du Seigneur », un acte de foi à la Parole de Dieu transmise par Gabriel. Cet acte s'inscrit dans celui du Fils de Dieu tel que le rapporte le passage de la Lettre aux Hébreux : « je suis venu, ô Dieu, pour réaliser ta volonté⁴ ». Ce n'est pas un poids imposé, c'est une libre réponse d'amour à un appel de Dieu.

N'est-ce pas la beauté de l'acte de foi que nous proposons à ceux que nous accompagnons comme des aînés dans la foi ayant fait l'expérience de ce qu'elle est et demande ?

Enfin, le récit de l'Annonciation se termine par une brève phrase que l'on ne remarque guère : « l'ange la quitta ». En effet, il ne sera pas sans cesse à ses côtés pour lui dire de faire ceci ou cela. Ce sera à Marie d'avancer dans la foi en appréciant librement ce qu'elle devra faire.

Dans son encyclique sur la foi⁵, le pape François nous dit « dans la Vierge Marie, nous voyons le croyant totalement engagé dans sa confession de foi » et il nous invite à nous tourner vers elle, qui est Mère de l'Église et Mère de notre foi, en priant : « ô Mère, aide notre foi, ouvre notre écoute à la Parole pour que nous reconnaissons la voix de Dieu et son appel. Éveille en nous le désir de suivre ses pas. Aide-nous à nous laisser toucher par son amour, à croire en son amour. Rappelle-nous que celui qui croit n'est jamais seul. Enseigne-nous à regarder avec les yeux du Christ ».

Puisse ce pèlerinage raviver en nous le don de la foi à l'école de la Vierge Marie et la rencontre des grands témoins de la foi !

Mgr Pierre-Marie Carré,
Archevêque de Montpellier

⁴ He 10, 7.

⁵ *Lumen fidei*, 29 juin 2013.